Chères Authezatoises, chers Authezatois,

Monsieur le Préfet vient d'accepter ma démission. Je tiens à vous annoncer personnellement cette décision de mettre un terme à mon mandat de maire de notre belle commune.

Une décision difficile, évidemment. Tant j'ai à cœur, depuis 35 années, de suivre les dossiers de notre village mais aussi les préoccupations personnelles dont beaucoup d'entre vous m'ont saisi.

Il s'agit d'une décision mûrement réfléchie. Je l'ai annoncée mardi 30 janvier aux élus municipaux, et, ensuite, au personnel communal.

J'estime qu'il est normal que je vous tienne informés de cette décision et des raisons qui l'animent.

Comme je l'ai exposé dans le bilan de mi-mandat, notre commune a souhaité quitter Mond'Arverne Communauté pour rejoindre l'Agglo Pays d'Issoire dans le cadre du mode dérogatoire prévu par l'article L.5214-26 du Code Général des Collectivités Territoriales. Malgré un avis largement favorable des élus communautaires d'API, Monsieur le Préfet a refusé ce changement de communauté. Monsieur le Préfet s'est rangé aux arguments de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui s'est déclarée contre toute modification des limites des communautés existantes, sans doute fortement influencée par le refus du président de Mond'Arverne Communauté de laisser partir Authezat. Pourtant la procédure dérogatoire utilisée par Authezat ne nécessitait pas l'avis de la Comcom de départ ! Le conseil communautaire, depuis avril 2022, n'a jamais évoqué le sujet ; son président s'est donc exprimé en son nom propre. Son argument choc a été de dire que le PLUi a coûté 400k€, si Authezat partait il faudrait le refaire …. sauf que ce PLUi vient d'être largement retoqué par l'État, le Grand Clermont, la Chambre d'Agriculture ; il est donc à reprendre !

Authezat remplissait toutes les conditions prévues dans la loi pour rejoindre API. Notre commune n'a bénéficié d'aucun investissement de la part de Mond'Arverne Communauté ; sur les 200 salariés de MAC on n'en voit aucun dans notre commune, à l'exception du pôle Ados. Il en est de même des élus : aucun élu du bureau de MAC n'est venu présenter ses activités au conseil municipal. Notre bibliothèque n'a toujours pas été intégrée dans le réseau de MAC.

Je ne peux que déplorer que MAC n'ait su montrer suffisamment d'intérêt pour ses communes membres les plus rurales, et je n'ai pas l'impression, compte tenu de la gouvernance, qu'il y aura des changements.

Aujourd'hui, **je ne me vois plus travailler avec les représentants de MAC**.

Or, et je suis le premier à le reconnaître, il est vital, pour une petite commune comme la nôtre, de travailler en bonne intelligence avec son EPCI. Beaucoup de dossiers transitent par la Comcom.

La logique prévaut. Je me dois donc de laisser ma place, pour permettre à mes successeurs de renouer le dialogue avec Mond'Arverne.

Je suis élu depuis 1989. J'ai vu notre commune grandir, notre population augmenter, notre mairie se moderniser. J'ai eu un réel plaisir à travailler, avec toutes ces équipes municipales, comme avec cette dernière. Au fil de ces décennies, j'y ai connu des joies, des peines, des échecs et des réussites.

Je crois que toutes celles et tous ceux qui me connaissent savent mon attachement à notre commune, mon implication dans la défense de notre terroir, de notre ruralité, de notre environnement.

Très prochainement, vous aurez donc à élire de nouveaux conseillers municipaux, lors d'un scrutin partiel, puisque 4 autres conseillers ont également souhaité ne pas aller au terme de leur mandat. Déménagement, obligations professionnelles, raisons personnelles ont motivé leurs décisions.

Je profite donc de ce message pour saluer l'engagement sincère et le travail accompli par Mesdames Alexandra Jarrige, adjointe, Agnès Jarrige et par Messieurs David Espèche et Benoit Ratignet.

Après avoir pris nos marques, en 2020, dans un contexte « compliqué » de crise sanitaire, nous avons pu faire avancer plusieurs dossiers. Le récent bulletin liste les principaux.

Bientôt vous disposerez d'une salle des fêtes rénovée, qui nous permettra de nous retrouver lors de moment solennels et surtout festifs, et d'animer la vie sociale de notre village.

J'aspire à une transition fluide. Mon premier adjoint Yves CHAMBON me suppléera en attendant l'élection du maire par le nouveau conseil municipal. Et je peux vous assurer que je faciliterai le fonctionnement et la mise en place du nouvel exécutif, si les nouveaux élus me sollicitent.

Encore une fois, j'espère que vous comprendrez ma décision, et saurez la soutenir. Et j'espère que vous aurez à cœur, tout comme j'aurai moi à cœur de soutenir également les élus municipaux restants et les futurs nouveaux élus, pour les 2 prochaines années de mandat.

Amicalement,
Pierre Metzger